|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | FC(Extr.)/32/1 Rev.**ORIGINAL :** anglaisDATE : 2 mars 2015 |
| UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES |
| Genève |

CONSEIL

Trente‑deuxième session extraordinaire
Genève, 27 mars 2015

Projet d’ordre du jour révisé

établi par le Bureau de l’Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

 Ouverture de la session[[1]](#footnote-2)

 Adoption de l’ordre du jour

 Prolongation du mandat du Secrétaire général adjoint (document C(Extr.)/32/2)

 Examen de la conformité du “Projet de dispositions du Titre IV ‘Obtentions végétales’ de la Loi n° 82 relative à la protection des droits de propriété intellectuelle” de l’Égypte avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV (document C(Extr.)/32/3)

 Examen de la conformité de la “Loi sur l’enregistrement des obtentions végétales et le contrôle et la certification des semences et du matériel végétal de 2003” de la République islamique d’Iran avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV (document C(Extr)/32/8)

 Adoption de documents (document C(Extr.)/32/4)

UPOV/INF/4/4 Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV (révision) (document C(Extr.)/32/4)

UPOV/INF/15/3 Document d’orientation destiné aux membres de l’UPOV concernant les obligations en cours et les notifications connexes, ainsi que la fourniture d’informations visant à faciliter la coopération (révision) (document UPOV/INF/15/3 Draft 2)

UPOV/INF-EXN/7 Liste des documents UPOV/INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents (document UPOV/INF-EXN/7 Draft 1)

 Rapport de la présidente sur les travaux de la quatre‑vingt‑neuvième session du Comité consultatif; adoption, le cas échéant, des recommandations élaborées par ce comité (document C(Extr.)/32/5)

 Calendrier des réunions pour 2015 (document C(Extr.)/32/6)

 Communiqué de presse (document C(Extr.)/32/7)

 Adoption d’un document rendant compte des décisions adoptées au cours de la session

 Clôture de la session

[Fin du document]

1. La session se tiendra au siège de l’UPOV (34, chemin des Colombettes, Genève (Suisse)) le vendredi 27 mars 2015 et s’ouvrira à 15 heures. [↑](#footnote-ref-2)